



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des Relations et des Ressources Humaines

DRRH/21-881-148 du 08/03/2021

APPEL A CANDIDATURE : CROUS Aix-Marseille

Destinataires : Mesdames et messieurs les personnels titulaires de catégorie A - Mesdames et messieurs les assistant(e)s de service social des administrations de l'état

Dossier suivi par : Direction des Relations et Ressources Humaines - ce.drrh@ac-aix-marseille.fr

Vous trouverez ci-joint un appel à candidature du CROUS d'Aix-Marseille qui recherche :

- Directeur (trice) de la vie étudiante.
- Assistant(e) de service social

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Charles BOURDEAUD'HUY, Directeur des Relations et des Ressources Humaines



Fiche de poste

DIRECTEUR DE LA VIE ETUDIANTE (H/F)

Catégorie : A - Groupe 1 RIFSEEP	
Poste vacant le : 1 ^{er} juillet 2021	
Localisation : Siège du CROUS AIX-MARSEILLE-AVIGNON – Aix-en-Provence	

Environnement

Le CROUS d'AIX-MARSEILLE-AVIGNON est un établissement public à caractère administratif qui a pour mission de gérer et d'améliorer les conditions de vie des étudiants et de favoriser leur mobilité. Il a servi en 2019 environ 3 millions de repas à travers ses 33 structures de restauration et cafétérias et offre environ 10 700 lits.

La Direction de la Vie Etudiante (DVE) rassemble 4 pôles : Pôle Accueil, Pôle du Dossier Social Etudiant, Pôle Logement et Pôle Vie étudiante (CVEC) dédiés à l'accueil, aux aides directes et indirectes accordés aux étudiants de l'académie d'Aix-Marseille afin d'améliorer leurs conditions de vie et d'études.

Composition du service : 24 agents (2A, 2B, 20 C)

Domaine d'activité	Opérateur « Vie étudiante »
Missions	Restauration, hébergement, aides financières directes (bourses sur critères sociaux) et aides spécifiques, action sociale, actions culturelles

Poste

Fonction	Directeur de la vie étudiante (H/F)
-----------------	-------------------------------------

<p>Description du poste</p>	<p>Mission principale : Sous l'autorité du Directeur Général du CROUS d'Aix-Marseille, le directeur de la vie étudiante (DVE) du CROUS d'Aix-Marseille Avignon a une mission générale de mise en œuvre des orientations stratégiques de l'établissement en matière d'aides directes et indirectes et de vie étudiante en général.</p> <p>Description des activités :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Assurer la mise en œuvre des orientations stratégiques (nationales et du CROUS) en matière d'aides directes (bourses et aides spécifiques), d'aides indirectes (affectation des logements universitaires) et accueil international, 2. Proposer, mettre en place et piloter des dispositifs permettant d'améliorer l'accueil des étudiants au sein des campus en lien avec les autres services du CROUS et des partenaires extérieurs, 3. Promouvoir et piloter au niveau local les services vie étudiante mis en place au niveau national sur le logement en ville, les jobs étudiants, la garantie locative Visale, etc. (Lokaviz, Jobaviz, ...), 4. Apporter une expertise administrative et une aide à la décision au directeur général du CROUS dans les domaines qui relèvent de ses champs de compétences, 5. Piloter et coordonner la DVE, en assurer la cohésion, 6. Concevoir, élaborer, gérer et faire évoluer les procédures liées à la gestion des bourses, l'affectation des logements universitaires et l'accueil des étudiants dans le respect de la réglementation, 7. Développer le contrôle qualité (instruction DSE et affectations dans les logements), 8. Piloter le système d'information dédié à la gestion des étudiants (Aglaé, Interlog, Centrale logement, ...), 9. Assurer la production des tableaux de bord et d'indicateurs spécifiques en vérifiant la fiabilité des données produites, 10. Etablir des relations de travail concertées avec d'autres services du CROUS et tout particulièrement le Service Social, pour élaborer et mettre en place des procédures partagées, 11. Participer aux échanges avec les partenaires institutionnels (Universités, établissements de formation, Rectorat, Collectivités territoriales, Préfecture, CAF, ...), 12. Piloter l'organisation des actions d'information pour la campagne D.S.E. et la participation aux portes ouvertes et salons. 13. Assurer la veille juridique du domaine 14. S'assurer de la bonne collecte de la Contribution Vie Etudiante et de Campus en relation avec les établissements d'enseignement 15. Mettre en œuvre un programme annuel d'actions dans le cadre de la CVEC dans le respect des procédures administratives en fonction des crédits alloués au Crous et assurer un suivi des dispositifs pour évaluation
<p>Qualités requises</p>	<p>Savoir : Management, conduite des projets, systèmes d'information</p> <p>Savoir-faire : Une bonne connaissance des aides accordées par le CROUS et des enjeux actuels dans le secteur, Une bonne connaissance des universités et de leur environnement, Une expérience confirmée dans les domaines administratifs, financiers et juridiques permettant d'assurer un rôle de référent pour gérer et faire évoluer les procédures, Une bonne connaissance des systèmes d'information et la capacité à piloter des logiciels spécialisés</p>



	<p>Savoir-être : Une compétence managériale avérée, incluant la capacité à fédérer les équipes, à les motiver et à déléguer, Une expérience confirmée de la conduite des projets, De réelles capacités relationnelles avec l'ensemble des interlocuteurs internes et externes, Le sens de l'initiative et la capacité à être force de proposition Une très bonne aptitude rédactionnelle</p>
Conditions particulières	Ce poste requiert une grande disponibilité.

Modalités de candidature

Les candidatures (CV + lettre de motivation) accompagnées du dernier arrêté de nomination sont à adresser à l'attention de Monsieur Marc Bruant, Directeur général du Crous : marc.bruant@crous-aix-marseille.fr et Madame Marie Baert , DRH marie.baert@crous-aix-marseille.fr



Fiche de poste

Fonction : Assistant(e) de service social

Catégorie : A	
Création de poste	Poste à pouvoir : 01/04/2021
Localisation : Crous Aix Marseille Avignon	

Environnement

Le CROUS de l'académie d'Aix Marseille Avignon, établissement public administratif régi par le décret n° 2015-652 du 29 juillet 2016 relatif aux dispositions réglementaires des livres VIII et IX du code de l'éducation, accompagne la vie étudiante dans 4 départements : les Bouches du Rhône (13), le Vaucluse (84), les Hautes-Alpes(05) et les Alpes de Haute Provence (04) qui composent l'académie.

Domaine d'activité	Opérateur « Vie étudiante »
Missions	Restauration, hébergement, aides financières directes (bourses sur critères sociaux) et aides spécifiques, action sociale collective, actions culturelles
Missions du service social	Aider les étudiants en formation initiale (L-M-D) à s'insérer dans leur parcours d'études et appréhender dans les meilleures conditions l'apprentissage de leur autonomie. Contribuer par son action à la réduction des inégalités sociales.

Poste

Fonction	ASSISTANT(E) DE SERVICE SOCIAL
Nombre d'agents à encadrer	Aucun encadrement

<p>Description du poste</p>	<p>Sous l'autorité de la Conseillère technique, l'assistant(e) de service social a pour principales missions :</p> <p>L'accueil, l'information et l'accompagnement social des étudiants afin de leur permettre de s'adapter aux spécificités de la vie universitaire et, à plus long terme, de s'insérer dans la vie professionnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - accueillir, conseiller et accompagner les étudiants par une prise en charge individuelle ; évaluation de la situation, élaboration de plans d'aide négociés, orientation vers les organismes appropriés, information sur l'accès aux droits, - contribuer à l'accueil des étudiants en situation de handicap - connaître les dispositifs et les droits sociaux relatifs aux étudiants rencontrant des problèmes spécifiques (situation de handicap et droits des étudiants étrangers) et des jeunes en général (fond d'aide aux jeunes...) - rédiger des notes et des évaluations sociales, - instruire les dossiers de demande d'aide financière relatifs aux dispositifs internes et externes - participer aux différentes commissions, - rendre compte à la conseillère technique des difficultés rencontrées par les étudiants. <p>Apporter conseil et expertise à l'institution des conditions de vie des étudiants et participer ainsi à la politique sociale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - participer à la recherche de réponses institutionnelles et hors institution, - participer à la vie de l'équipe et du service, rendre compte des rencontres et réunions, - Initier et développer des actions de prévention et d'informations collectives afin de sensibiliser, informer sur des problèmes ayant un retentissement social. <p>L'assistant(e) social bénéficie d'une autonomie technique dans le cadre de ses responsabilités professionnelles. Il/elle doit cependant tenir compte des règles hiérarchiques et participer aux actions prioritaires fixées par le service.</p> <p>Ses interventions s'effectuent selon les règles déontologiques qui régissent la profession (secret professionnel).</p>
<p>Qualités requises</p>	<p>Savoir-faire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier et analyser les difficultés exprimées ou implicites à partir d'entretiens professionnels individualisés - Contribuer à résoudre ces difficultés en mettant en œuvre les dispositifs propres à l'établissement et aux partenaires - Réactualiser ses connaissances administratives et législatives - Engager des interventions de médiation - Réagir avec efficacité aux situations d'urgence - S'impliquer dans le tutorat et la formation de stagiaires - Etablir un réseau pertinent de partenaires institutionnels (CROUS, Etablissements de formation, CAF, CPAM, collectivités ...) - Connaître le système éducatif et ses enjeux - Savoir utiliser les outils informatiques mis à disposition (bureautique, messagerie, logiciel métier...) - Participer à des actions collectives - Être disponible et réactive - Se déplacer sur les sites éloignés <p>Savoir-être :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Qualité d'écoute et de disponibilité - Travailler en équipe - Sens de l'initiative



	<ul style="list-style-type: none">- Curiosité intellectuelle- Sens relationnel- Maîtrise de soi- Diplomatie
Conditions particulières	Déplacements et permanences dans l'académie d'Aix Marseille Avignon. Sur les sites d'Aix et de Marseille ponctuellement sur sites éloignés. Voiture de service.
Indemnitaires	G2 du RIFSEEP

Modalités de candidature

Les candidatures accompagnées d'une lettre de motivation, d'un curriculum vitæ et d'une copie du dernier arrêté de promotion, doivent parvenir par la voie hiérarchique à l'attention de Marie Baert, DRH du Crous : marie.baert@crous-aix-marseille.fr